



2022

**28 PROPOSITIONS
POUR LE PATINAGE ARTISTIQUE
SYNCHRONISÉ FRANÇAIS**

2026

Certains rêvent de médailles d'or aux Mondiaux, d'autres cherchent à se procurer quelques belles émotions à partager dans un sport collectif assez unique dans une ambiance de franche camaraderie tout en recherchant un équilibre de vie sain.

Quels que soient les objectifs que visent ces patineurs, les clubs doivent être en mesure de guider chaque pas de leurs pratiquants avec la même vigilance, le rôle de la FFSG est de chercher des solutions pertinentes et solidaires à un accompagnement fédéral approprié en assistant notamment dirigeants et entraîneurs à l'élaboration de stratégies de développement, de performance et de haute compétition.

*Ces propositions **générales** sur la discipline constituent la déclinaison des 20 Axes transversaux du projet global de politique sportive sur le mandat 2022/2026. Si ce projet était validé par les clubs affiliés, il appartiendrait alors aux différentes instances œuvrant au sein ou avec la FFSG (Csnpas, Liges, Cd, Dtn) de les intégrer à leur plan **spécifique** d'actions en les coordonnant.*

1^{ère} PROPOSITION - Le règlement sportif qui sera validé en Juin 2023 restera en vigueur jusqu'en Juin 2026 à l'exception des modifications ISU sauf situations exceptionnelles

2^{ème} PROPOSITION - Organiser une réunion annuelle entre coachs et officiels d'arbitrage sur deux journées début septembre ayant pour thème :

- Les modifications réglementaires ISU
- Les modifications réglementaires FFSG
- Un débat avec un thème transversal :
Que faire pour reconnaître la valeur de l'encadrement Français et la faire progresser ?

3ème PROPOSITION - Mettre en place une convention-labellisation quadri-annuelle très simplifiée dans ses démarches, basée sur la politique sportive du (de la) Président(e) du club affilié et sur l'évaluation des 8 critères suivants grâce à la supervision de la Ligue régionale concernée et le suivi de la Direction Technique Nationale :

- Le potentiel Développement
- Le potentiel Compétition
- L'ambition Haut Niveau
- Le projet Sport-Santé
- La valeur Formation
- Le projet Sport pour Tous
- La volonté Évènementielle
- Le Matériel spécifique

Ce calcul apportera à chacun des 163 clubs affiliés :

- Des moyens financiers sur 4 années correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.
- Et/ou des moyens humains ponctuellement correspondants à l'évaluation annuelle de sa politique sportive.

4^{ème} PROPOSITION - Proposer un jumelage avec nos voisins Italiens, Allemands, Suisses, Luxembourgeois, Espagnols et Belges sur des tournois internationaux communs pour la catégorie Novices. Cette épreuve internationale pour jeunes se dénommera en France :

« Les Petits As de la Glace »

5^{ème} PROPOSITION - Encourager la French Cup les années où elle est exclue du dispositif ISU dit « Challenger séries » pour en faire le tremplin de la future candidature au Mondial Senior de PAS.

6^{ème} PROPOSITION - Candidater pour le Mondial Senior 2025 selon la réussite du Mondial Juniors d'Angers 2022 et la progression de la French Cup 2023.

7^{ème} PROPOSITION - Sensibiliser et Favoriser les initiatives des clubs dans leur politique de développement économique et plus précisément dans la recherche de partenariats divers.

8^{ème} PROPOSITION - Diminuer le coût des compétitions nationales de 20% pour aider les clubs.

9^{ème} PROPOSITION - Relancer la Commission de développement des disciplines d'expression pour coordonner les calendriers des événements majeurs de l'ensemble des disciplines d'expression de manière à permettre à des patineurs pratiquant deux disciplines de pouvoir y participer.

10^{ème} PROPOSITION - Nommer un délégué technique élu coordinateur des compétitions nationales de Patinage Artistique Synchronisé.

11^{ère} PROPOSITION - Nommer un délégué technique élu coordinateur des compétitions internationales de Patinage Artistique Synchronisé.

12^{ème} PROPOSITION - Poursuivre l'adaptation et la simplification de la réglementation de la N3 afin de rendre la discipline plus accessible.

13^{ème} PROPOSITION - Multiplier la visite d'experts techniciens et d'officiels d'arbitrage sur site pour mieux accompagner les entraîneurs et les équipes de N2.

14^{ème} PROPOSITION - Recréer du lien entre la N1 et la N2/N3 en donnant une meilleure visibilité à la catégorie juniors N1 via une compétition commune par saison.

15^{ème} PROPOSITION - Redéfinir les critères des listes des Sportifs d'Excellence Régionale (SER).

16^{ème} PROPOSITION - Créer le Centre National de l'Art et du Spectacle sur Glace (CNASG) en donnant une opportunité de reconversion à des sportifs de PAS.

17^{ème} PROPOSITION - Créer par voie statutaire et réglementaire la Maison des Entraîneurs au sein de la FFSG. Tout entraîneur diplômé, licencié et titulaire d'une carte professionnelle en fait gratuitement partie.

18^{ème} PROPOSITION - Formaliser par voie statutaire et réglementaire la représentativité des coaches en la multipliant par 2 au sein de la CSNPAS avec voix délibérative c'est-à-dire avec accès au droit de vote. Les coachs seront choisis par la Maison des Entraîneurs en nombre double aux postes réservés dans la CSN et puis ils seront soumis aux votes des Présidents de clubs lors des AG des disciplines.

19^{ème} PROPOSITION - Systématiser la gratuité d'une place réservée aux entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence et des officiels d'arbitrage dûment répertoriés par la Maison des entraîneurs et la CFOA, lors des compétitions internationales et nationales majeures de PAS organisées par la FFSG (Entraînements et Compétitions).

20^{ème} PROPOSITION - Concrétiser le rôle de la préparation physique spécifique au sol par le recrutement d'un préparateur physique national en soutien des clubs de PAS, des patineurs et de la formation des coaches via l'INFMG ayant pour but de faire partager l'évolution scientifique des méthodes d'entraînement au service du suivi des sportifs et d'une progression globale de la discipline.

21^{ème} PROPOSITION - Mettre à disposition un préparateur mental en soutien des clubs de PAS et de la formation des coachs ayant pour but de résoudre les difficultés inhérentes à la relation entraîneur/équipe/individualité notamment dans les différentes phases de maturité et quant à la façon de rebondir après chaque échec.

22^{ème} PROPOSITION - Organiser via l'IFNMG et la Maison des Entraîneurs une formation annuelle pour les entraîneurs titulaires d'une carte professionnelle et d'une licence lors de toutes les compétitions internationales et/ou nationales organisées par la FFSG.

23^{ème} PROPOSITION - Accompagner les sportifs titrés ou médaillés lors des championnats ISU dans leur reconversion professionnelle grâce à un programme de soutien incluant la gratuité de leur formation à toute activité fédérale qu'elle soit professionnelle ou bénévole.

24^{ème} PROPOSITION - Supprimer toutes les compétitions pendant les grands événements internationaux organisés par la FFSG

25^{ème} PROPOSITION - Envisager une coordination des CSN/LIGUES avec la Fédération Française de Hockey sur Glace pour la coordination des calendriers compétitifs respectifs.

26^{ème} PROPOSITION - Encourager la mise en place d'actions spécifiques sur le Handisport de glace et faciliter l'accès à la compétition des personnes en situation de handicap.

27^{ème} PROPOSITION - Rassembler autour de la France un groupe de pays désireux de voir l'ISU relancer le processus d'accès à la candidature olympique auprès du Comité Olympique International.

28^{ème} PROPOSITION - Conserver sur 4 ans les tarifs actuels des licences pour la pratique du Patinage Artistique Synchronisé.